

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

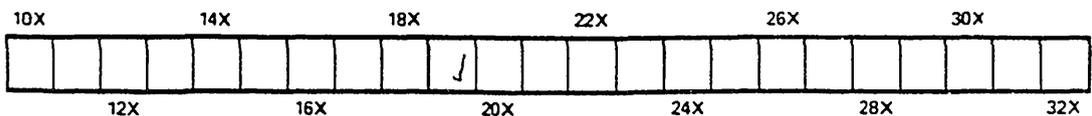
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.



VOL. 3.

AOUT 1894.

No. 8.

ANNALES

— DU —

Très-Saint Rosaire

*Ave, gratia plena,
Dominus tecum.*

BULLETIN MENSUEL

Publié en collaboration,
Avec l'approbation de l'Ordinaire

Publiées au Cap de la Magdeleine, Co. Champlain, (Canada)
Rév. L. E. DUGUAY, Ptre., Gérant

ANNALES DU TRES-SAINT ROSAIRE

PUBLICATION MENSUELLE.—RÉDIGÉE EN COLLABORATION

Directeur-Propriétaire et Gérant :

L. E. DUGUAY, Curé,

CAP DE LA MAGDELEINE.

SOMMAIRE :

Légende.—Vue du Naïm.

I. La Vierge Marie, Reine du T. S. Rosaire.

II. Les Sanctuaires du T.-S. Rosaire.

III. Reliques Insignes.

IV. Faveurs obtenues,

ABONNEMENT.—Payable à l'avance.—

CONDITIONS : Le prix de l'Abonnement pour toute personne qui reçoit son Numéro directement par la poste : EST DE 35 CENTIMS.

Avantages.—Pour toute personne qui reçoit plusieurs exemplaires, sous une seule enveloppe le prix de l'Abonnement : est de 25 centims.—De plus le treizième appartient à la personne qui reçoit plus de 12 exemplaires, également sous une seule enveloppe.

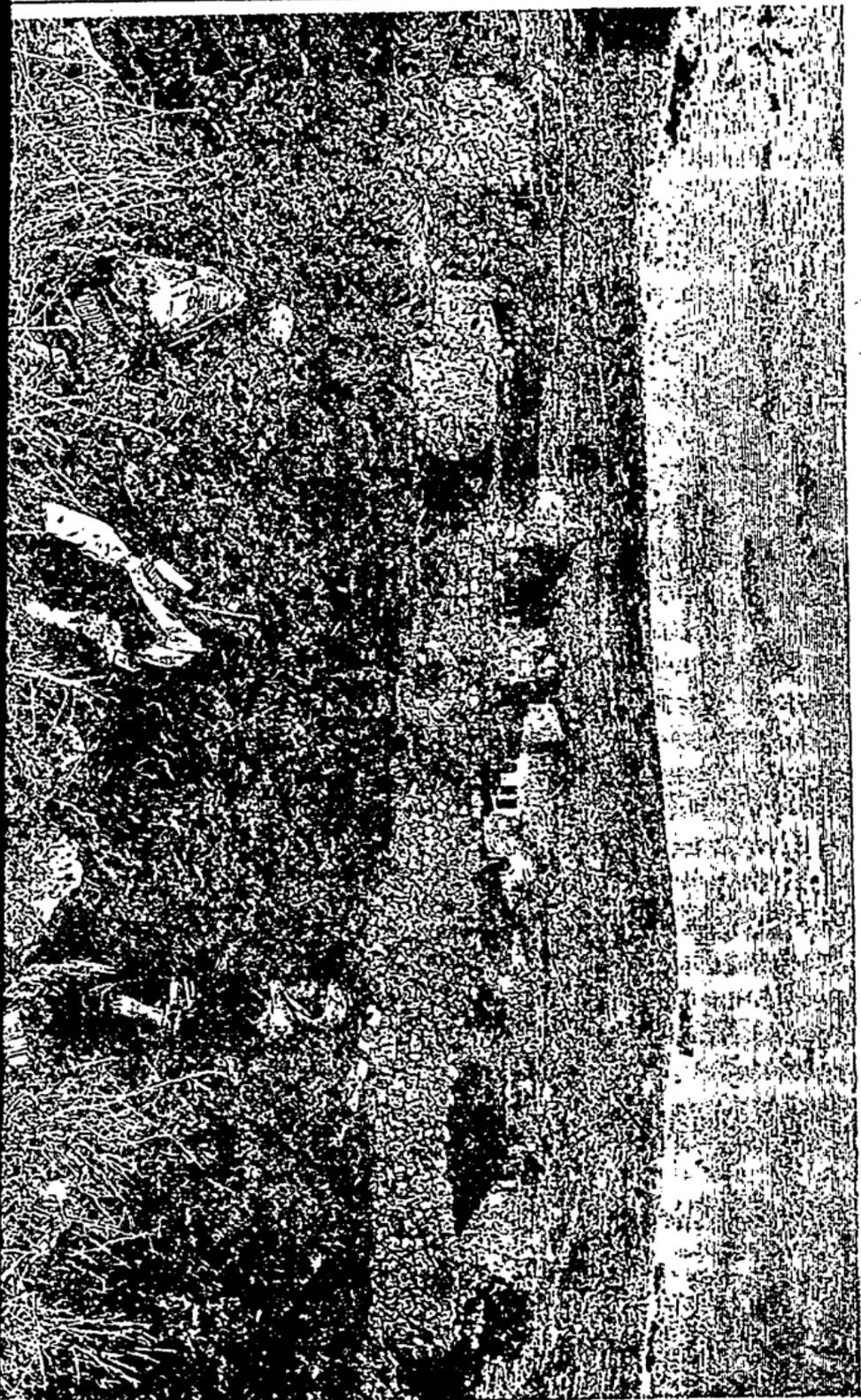
Toute personne qui s'abonne dans le cours de l'année a droit à tous les Numéros déjà parus dans le cours de cette même année.

Faveurs Spirituelles.—Deux Messes seront célébrées chaque semaine, à l'intention des Abonnés, pour tous les Membres de leur Famille, Vivants et Défunts; ils auront, en outre, une part spéciale aux Prières qui se disent, chaque jour en commun, dans le Sanctuaire.

CORRESPONDANCES.—Pour toutes correspondances, s'adresser à " M. le Gérant des Annales du T.-S. Rosaire ", Cap de la Magdeleine, Co. Champlain. -

DÉCLARATION.—Pour nous conformer au décret d'Urbain VIII, nous soumettons entièrement à la sainte Eglise l'appréciation des faits merveilleux, etc, rapportés dans nos Annales.

ANNALES DU T.-S. ROSAIRE



VUE DE NAÏM

LÉGENDE

Le village de Naïm situé au pied Nord du Petit Hermon, à deux lieues sud-est de Nazareth, se compose de quelques misérables maisons habitées par une centaine d'individus de l'aspect le plus sauvage, mais qui néanmoins ne sont nullement à craindre.

L'unique chose qui intéresse à Naïm est le Lieu où Notre Seigneur a ressuscité le fils de la veuve. Sur le lieu du miracle, situé tout près du village, les Pères Franciscains possédaient, autrefois, un oratoire que les Musulmans convertirent plus tard en mosquée.

En 1880, le gouvernement territorial rendit aux Franciscains leur ancien oratoire : sur ses ruines ils élevèrent une belle chapelle, où les Pèlerins Prêtres peuvent célébrer la sainte messe en tout temps, et les simples fidèles faire leur prière dans un entier recueillement, sans aucune crainte d'être troublés par la présence des schismatiques qui n'ont absolument aucun droit dans ce précieux Sanctuaire auquel le Saint Siège a attaché une Indulgence Plénière !

LES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE

Publication Mensuelle, rédigée en Collaboration

HUITIÈME NUMÉRO.—Août 1894.

I

La Vierge Marie, Reine du T.-S. Rosaire

MARIE DANS LA SAINTE-ÉCRITURE.

Le mystère du Serpent d'Airain : Explication.
—C'est Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même qui nous donne l'explication de ce mystère. Notre divin Maître nous montre le *mystère de la Croix* dans l'érection du serpent d'airain ; et ceci mérite une attention d'autant plus particulière que si ce divin Sauveur ne nous eût pas lui-même découvert ce mystère, peut-être eussions-nous eu peine à saisir le vrai sens de cet emblème. Écoutons donc notre divin Maître ; étudions les traits mystérieux que renferme l'emblème qu'il nous propose, et apprenons-y à connaître le langage profond des divines Écritures.

Comme Moïse éleva le serpent dans le désert, il faut de même que le Fils de l'Homme soit élevé, dit Notre-Seigneur, afin que tous ceux qui croient en lui ne périssent point, mais qu'ils aient la vie éternelle. Les serpents brûlants du désert étaient l'image des démons-et de l'ancien serpent qui en est le chef. Ils nous ont blessés mortellement par leurs

morsures empoisonnées : leur venin, qui a distillé dans notre cœur, y a allumé une soif brûlante que rien ne peut apaiser et qui se termine à la mort. Il y a plus : ce venin en s'insinuant dans nos veines nous a rendus nous-mêmes semblables aux serpents qui nous ont blessés ; car nous sommes tous devenus par le péché tels qu'étaient les Juifs prévaricateurs que Jésus-Christ et son Précurseur appellent *serpents et race de vipères*. Jésus-Christ pour nous guérir et nous sauver de la mort a pris la nature des pécheurs et la ressemblance des pécheurs, sans être pécheur. Comme le serpent d'airain avait la figure extérieure des vrais serpents, mais n'en avait pas le venin, ainsi Jésus-Christ a voulu ressembler à ceux qu'il venait sauver et n'a pas voulu se distinguer d'eux au dehors, quoiqu'il en fût infiniment séparé par sa sublime vertu. Il a été circoncis comme pécheur, il a été baptisé par saint Jean comme pécheur ; et sa sainteté même, qui devait édifier ses ennemis, n'a servi qu'à les irriter ; elle est devenue une nouvelle raison à leur égard pour l'élever comme le serpent d'airain sur une croix. Mais il fallait qu'il fût ainsi élevé, afin qu'aucun de ceux qui croiraient en lui ne périt, mais qu'ils eussent tous la vie éternelle. Jésus-Christ, sur la Croix, est le remède unique, nécessaire, souverain, proposé à tous. Quiconque le regarde avec une foi vive et ardente et qui sent la grandeur de son mal et l'inutilité de tout autre remède, qui n'attend sa guérison que de lui ose l'espérer et la demander avec une pleine confiance, quelque grands,

quelque multipliés, quelque invétérés que soient ses maux, celui-là ne périra point, mais aura la vie.

Il n'était pas difficile aux Juifs de regarder le serpent d'airain avec foi, surtout après quelques exemples de guérison ; ils aimaient la vie, ils craignaient la douleur, ils avaient en horreur les *serpents* qui les avaient blessés ; les suites funestes et sensibles du venin ne leur permettaient pas d'ignorer qu'il s'était glissé dans leurs veines, où il portait l'embrassement, et tout cela les poussait à regarder avec des yeux avides le signe salutaire qui pouvait seul faire cesser tous leurs maux. Il n'en est pas ainsi de nous par rapport à la foi chrétienne, cette foi agissant par la charité qui nous unit étroitement à Jésus-Christ, comme à la source de la justice et de la vie. Sa croix nous étonne et nous attriste, si même elle n'est pas pour plusieurs un scandale. Les *serpents* qui nous blessent sont invisibles ; leurs blessures le sont aussi. Le venin qu'elles introduisent dans notre cœur plaît à la cupidité. Personne ne nous plaint. : personne n'a des yeux pour discerner notre état. C'est un miracle si nous en sommes touchés nous-mêmes ; et ce miracle est plus grand que celui qui guérissait les Israélites mordus par les serpents brûlants dans le désert. C'est donc une grâce bien signalée que de *regarder* avec des yeux pleins de foi *Jésus-Christ, l'auteur et le consommateur de notre Foi*, comme nous y exhorte saint Paul. Tout ce qui commence de nous unir à lui est d'un prix inestimable, quelque faible que soit ce commencement. C'est beaucoup que d'ouvrir les yeux, c'est un grand

don que de tourner la tête vers Jésus-Christ élevé sur la Croix ; c'est être vivant que de l'invoquer lorsqu'on expire. La confiance en lui ne peut être vaine quand elle est jointe avec le gémissement et la prière.

Il n'est pas dit que le serpent d'airain ait purgé le désert où étaient les Israélites de tous les serpents qui les tenaient dans la crainte et qui les avaient punis de leurs murmures ; au contraire, ce que Moïse leur dit dans le Deutéronome donne lieu de croire que la disposition de l'affreux désert où ils étaient errants n'avait point changé jusqu'après leur dernier campement, et qu'ils avaient vécu au milieu des plus dangereux serpents.

Quoi qu'il en soit à l'égard des Israélites, il est au moins certain qu'à notre égard il en est ainsi de cette vie, dont le désert où ils passaient était une image. Nous vivons au milieu des scorpions et des serpents : la Croix de Jésus-Christ n'en a pas purgé la terre ; elle ne les a pas exterminés ; elle ne leur a pas ôté leur venin mortel. Il a permis que cette race de vipères, bannie d'abord de la société des fidèles, se glissât ensuite parmi eux, que leur nombre même s'y multipliât à mesure que les siècles se sont avancés. Mais par la vertu de sa Croix, toujours également puissante et efficace, il continue de nous garantir de leur venin, si nous vivons selon la Foi ; et lorsque nous avons le malheur de recevoir quelque blessure mortelle, il s'offre à nos regards pour nous guérir, si nous recourons à lui par la Foi. Jusqu'à ce que l'entrée de la vraie terre promise nous soit ouverte

nous subsisterons avec les serpents, et nous serons dans un danger continuel de leur devenir semblables, si nous ne portons sans cesse les regards de notre Foi sur Celui qui a bien voulu être élevé sur la Croix, afin que tous ceux qui croient en lui ne périssent point, mais qu'ils aient la vie éternelle (1).

II

Les Sanctuaires du T. S. Rosaire

La Visitation. — Le Magnificat (2).

“ Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit tressaille en Dieu, mon Sauveur ; parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante : et voici que désormais toutes les générations m'appelleront Bienheureuse ; parce que le Tout-Puissant m'a fait de grandes choses.”

Arrêtons-nous et partageons notre admiration.

Jamais l'Inspiration n'a jailli avec plus de plénitude et de puissance que dans ce merveilleux Cantique auquel nos oreilles ne peuvent s'habituer depuis dix-huit siècles qu'il retentit dans le monde, et dont nos bouches fidèles remplissent de plus en plus la prédiction. Tout le souffle prophétique qui respire dans les immortels Psaumes de son royal ancêtre semble être passé dans l'âme de Marie, agrandi et réglé par la possession de son Objet. Et ce qui fait ressortir la majesté et la puissance de ce

(1) Préface sur les Nombres.

(2) Auguste Nicolas : *La Vierge Marie*, d'après l'Évangile.

chant divin, c'est l'humilité et la faiblesse de celle qui le profère. Que le cantique d'une Judith, d'une Débora ait ce caractère, on le conçoit, d'après la hardiesse qu'elles ont fait paraître dans leurs actions ; mais Marie, l'humble Marie, Marie, *la servante du Seigneur*, qui n'a d'autre sentiment que celui de sa bassesse, où a-t-elle pris tous ces transports, tous ces accents de gloire, de grandeur, de puissance, qui s'accumulent dans sa bouche, qui louent le Tout-Puissant comme il ne l'a jamais été par aucune créature, et qui, l'enveloppant elle-même dans leur éclat, la font paraître à ses propres yeux l'objet de la vénération de l'Univers, et le plus glorieux témoin de cette grandeur de Dieu qu'elle exalte ? Où a-t-elle pris ces accents ? Elle les a pris dans ce sentiment même de sa bassesse propre, joint à celui de la grandeur qu'elle a reçue de Dieu. Ces deux sentiments, inspirés à Marie par la VÉRITÉ même, personnellement vivante dans son sein, étaient comme deux abîmes qui s'appelaient réciproquement : la vue de sa bassesse lui donnait le sentiment distinct de la grandeur qu'elle devait à Dieu, et la vue de celle-ci accroissait le sentiment de sa bassesse. Cette divine grandeur retentissait en quelque sorte dans l'abîme de son humilité comme dans un merveilleux instrument de musique dont la capacité sonore et harmonieuse était admirablement propre à faire résonner le nom du Seigneur. Elle pouvait s'avouer d'autant plus heureuse, d'autant plus grande, d'autant plus justement célébrée entre toutes les créatures, que la profonde humilité de son âme la rendait plus propre

à témoigner que Dieu seul lui avait fait ces grandeurs et à lui en renvoyer la gloire.

Voilà, autant qu'il est possible à notre faiblesse d'interpréter ce chant divin, quel est son rapport avec le cœur de Marie. On ne saurait y voir un chant de louange à Dieu, n'impliquant aucun honneur pour la Vierge Marie. Marie loue Dieu en elle, et elle se loue en Dieu : deux louanges qui se pénètrent et ne peuvent se séparer. Ce sont les *grandes choses que Dieu lui a faites* qui sont le sujet de son cantique, qui témoignent la grandeur, la puissance, la miséricorde du Très-Haut. Or ces grandes choses sont en Marie ; sont Marie elle-même dans sa divine Maternité. Ne pas honorer Marie, c'est dès lors ne pas honorer Dieu dans son plus grand sujet créé de louange. Aussi Marie se loue-t-elle elle-même : elle accepte les hommages profonds d'Elisabeth ; elle se livre à des transports de triomphe ; elle appelle tous les siècles futurs à la célébrer. Mais elle se loue comme *la servante* du Seigneur ; elle tressaille de joie *en Dieu* son Sauveur ; elle nous invite à la célébrer, *parce qu'il a regardé sa bassesse*. L'honorer à d'autres titres serait sans doute un sacrilège abus : mais ne pas l'honorer ainsi serait un refus impie.

Et la mesure de cet honneur que nous lui devons étant celle des grandeurs qui la motivent (*EX HOC Beatam me dicent*), il faut aller chercher dans les expressions de son cantique.

Or ces expressions épuisent toute mesure. Marie ne se contient pas : elle exalte le Seigneur, elle tressaille en Dieu son Sauveur, elle publie que le Tout-

Puissant lui a fait de grandes choses : *Fecit mihi magna qui Potens est* ; c'est-à-dire que c'est Dieu en tant que Tout-Puissant qui lui a fait des choses si grandes, que tout ce qu'on peut en dire c'est qu'elles sont grandes infiniment : *Magna* : expression qui, rapprochée de *Potens*, ne donne pour mesure à ces grandes choses, dit saint Thomas, que la Toute-Puissance même du Dieu qui les lui a faites. C'est ce que Marie elle-même va proclamer par cet autre trait d'une admirable énergie : *Fecit potentiam in brachio suo* ; c'est-à-dire que Dieu a fait en elle une œuvre si grande, qu'il y a déployé toute sa force, tout son bras. Selon le langage des Livres Saints, voulant exprimer les divers degrés d'efficacité divine, on dit que Dieu a mis le *doigt*, pour signifier une grande opération ; qu'il a mis sa *main*, pour signifier une plus grande ; qu'il a *déployé son bras*, pour exprimer la plus grande opération de sa puissance, comme est la Maternité divine de Marie, la virginale Conception du Fils de Dieu dans son sein : c'est ce que l'Ange avait annoncé à Marie en ces autres termes dont nous avons pesé la valeur : *LA VERTU du Très-Haut vous couvrira de son ombre.*

Voilà ce que Dieu a fait en Marie ; voilà ce que nous devons honorer en elle, dans la même proportion ; voilà ce qui lui faisait dire à elle-même : *Ex hoc Beatam me dicent omnes generationes.*

Dieu n'a pas voulu nous laisser déduire cette obligation que nous avons d'honorer cette Merveille de sa grâce dans toute l'étendue de sa grandeur. Il appelle lui-même, par la bouche de Marie, toutes

les générations à lui rendre cet honneur, en lui faisant prophétiser qu'elles le lui rendront. Le *Magnificat* est un gage éclatant en faveur de la dévotion universelle des peuples envers Marie. Il la consacre par un prodige de prophétie, et fait de cette dévotion elle-même un prodige d'accomplissement. Et quel prodige !

Quel oracle a jamais été plus formel ? quel accomplissement plus manifeste ? Inconnue de la terre entière, Marie proclame que toutes les générations humaines la béniront. Et ce n'est pas en termes douteux et équivoques, qui puissent se prêter à un double sens, à la manière des faux oracles, qu'elle fait cette prédiction : c'est à pleine bouche : *Désormais, toutes les générations m'appelleront bienheureuse*. Et cet oracle si clair s'éclaire encore de la circonstance où il est proféré. Elisabeth vient de se confondre en hommages devant Marie : " D'où me vient cet honneur, a-t-elle dit, que la Mère de mon Seigneur daigne venir à moi !... et BIENHEUREUSE êtes-vous, vous qui avez cru, parce que les choses qui vous ont été dites de la part du Seigneur s'accompliront." Et Marie dit : *Désormais, toutes les nations m'appelleront bienheureuse*. C'est-à-dire bien évidemment que c'est avec le sentiment d'Elisabeth que tous les peuples la béatifieront, et que ce même culte que, la première, Elisabeth vient de lui rendre, deviendra *désormais*, EX HOC, le culte de l'Univers. — J'appelle ici tous les esprits sincères et qui n'ont pas peur de la vérité, et je leur demande : Qu'y a-t-il

de plus formel que cet Oracle ? et, quand il a été prononcé, qu'y avait-il naturellement de plus impossible à soupçonner que son accomplissement ?

III

Reliques Insignes

Le Saint Suaire

Les autres Saints Suaires.—Après avoir suivi, pas à pas, l'histoire de la Relique de Cadouin, il ne sera pas inutile de faire connaître les autres reliques du même genre, vénérées dans l'Eglise. Cette étude apportera une clarté nouvelle, dans un sujet important, qui touche à la mort même de notre Sauveur et à son ensevelissement dans le tombeau. Ce n'est pas sans raison que plusieurs églises ou monastères se glorifient de posséder des linges qui servirent à sa sépulture ; malgré les injures du temps, il est resté, avec la tradition, des monuments assez nombreux pour établir leur authenticité.

Le Lecteur verra la piété des fidèles, envers ces reliques vénérables, piété inspirée par l'Eglise et soutenue par les Bulles des Pontifes Romains. Nous donnerons donc une notice sur chacun des Suaires connus et dont le culte a été approuvé. Mais ces détails historiques doivent être précédés de quelques considérations sur la pluralité des Suaires.

Pluralité des Suaires.—La pluralité des Suaires de Notre Seigneur Jésus-Christ est démontrée par le

texte même de l'Évangile, par la tradition chrétienne et par l'histoire des Juifs. La quantité des parfums employés pour l'embaumement de son corps en fait voir la nécessité. Nicodème apporta au Calvaire une composition de myrrhe et d'aloès *d'environ cent livres*; et, deux jours après, les saintes femmes achetaient encore des aromates, pour venir au Sépulcre. Il fallait plusieurs linges pour soutenir tous ces parfums.

Nous savons, du reste, que les Juifs avaient emprunté aux Egyptiens la manière d'ensevelir leurs morts; ces deux peuples ont eu des rapports nombreux, et, pendant quelque temps, leurs histoires se mêlent et se confondent. Il est raconté, dans l'Écriture, que le Patriarche Jacob, étant mort en Egypte, fut enseveli avec tout le cérémonial en usage dans ce pays; on ne mit pas moins de quarante jours pour embaumer son corps, et les Egyptiens firent un deuil public de soixante-dix jours. Lorsque Joseph, son fils, eut rendu le dernier soupir, il fut enseveli de la même manière et avec les mêmes cérémonies. Les Hébreux emportèrent ces traditions, avec les os de leurs ancêtres, quand ils vinrent s'établir dans la Palestine. Les Hébreux, dit Fleury, embaumaient à peu près comme les Egyptiens, entourant le corps d'une quantité d'ingrédients desséchants. Or, les Egyptiens employaient une grande masse de linges dans les sépultures. On peut s'en convaincre par l'inspection et l'étude des momies, conservées dans les musées de l'Europe. L'épaisseur des linges, qui les recouvrent, dépasse de beaucoup celle du corps, et il

ne faut pas moins de deux heures pour enlever successivement les bandelettes et les linceuls, dont les diverses couches sont chargées de parfums."

On lit dans le voyage de Caillaud à Méroé la description d'une momie de Pétéménon, dit Ammonius, mort à vingt et un ans, le 2 juin 116 de notre ère, qui a été dépouillée le 30 septembre 1823. Voici ce qui est relatif aux linges qui la couvraient :

" Une toile peinte avec de riches détails formait l'enveloppe extérieure.

Avec ses enveloppes la momie pesait *deux cent douze livres*. On commença par dérouler les bandelettes qui fixaient sur le corps la toile peinte. On trouva ensuite des papyrus ; divers morceaux de toile assez grossière ; puis d'autres d'un tissu plus fin ; une espèce de cravate liée avec un nœud plat autour du cou.

On continua d'enlever beaucoup de linges serrés par d'étroites bandelettes, entre autres trois petites serviettes de toile qu'on eût dit être encore neuves, effilées des deux bouts en forme de franges et pareilles à celles qui sont encore en usage dans le pays.

Troisième enveloppe, comme la précédente, composée de cinq serviettes et de longs morceaux de toile pliés en plusieurs doubles, servant à grossir les côtés, le tout fixé par de longues bandes.

La quatrième enveloppe, entourée de bandes plus larges, en vieux linge grossier, contenant quatre tuniques égyptiennes ou chemises sans manches et en partie décousues sur les côtés. Ces tuniques ont trois pieds, huit pouces de largeur, et les coutures

sont artistement faites ; quelques-unes sont réparées, reprises, avec des pièces bien mises.

Par-dessus ces tuniques, trois espèces de linceuls fortement imprégnés de bitume enveloppaient entièrement la momie.

Cinquième enveloppe : bandelettes roulées, les unes en longueur, de la tête aux pieds, les autres transversalement, qui maintenaient quatre grandes pièces de toile assez fine et divers morceaux de beau linge, parmi lesquels se trouvaient trois serviettes en pièces, c'est-à-dire encore unies par leurs extrémités, que de petits liteaux et l'interruption de la trame font reconnaître.

Paraissait ensuite une nouvelle couche d'asphalte ; Toutes ces toiles étaient d'une conservation parfaite . une d'elles a servi de serviette longtemps à l'auteur

Parmi ces dépouilles si bien conservées, on distingue encore trois longues écharpes d'une tissure assez belle, quoiqu'un peu grosse, frangées, effilées par chaque bout.

Après avoir enlevé beaucoup de bandelettes et quinze linges pénétrés d'un bitume jaune, nous en découvrîmes dans la septième et dernière enveloppe sept ou huit autres enduits d'un bitume noir et tenace, adhérant très fortement à la peau.

Près de *trois heures* s'étaient écoulées dans cette opération ; nous avons déroulé *douze cent quarante-cinq* pieds de bandelettes de deux et trois pouces de largeur ; et environ *deux mille huit cents* pieds carrés de toiles diverses !

Le corps de la momie a *cinq* pieds, *trois* pouces, et *neuf* lignes, de longueur. Les membres étaient enveloppés par une croute volumineuse de baume, qu'il a fallu enlever avec un ciseau et un marteau pour arriver à la momie (1).

IV

FAVEURS OBTENUES.

Révérend Monsieur

L. E. DUGUAY, Ptre,

RIVIÈRE PENTECÔTE.—Une Dame de la Rivière Pentecôte me prie de vous demander de publier dans les Annales du T.-S. Rosaire le fait suivant :

Dans le mois de Février dernier, sa servante tomba gravement malade et d'une manière si subite qu'on crut qu'il n'y aurait pas le temps de faire venir le Prêtre, qui était pourtant assez près, pour lui administrer les derniers secours de la Religion. La maladie dura quelques jours, s'aggravant de plus en plus : on crut un moment que c'en était fait de la jeune fille. Sa maîtresse, qui ne voulait point du tout la voir mourir si tôt, promit à N.-D. du Rosaire que si elle la guérissait, elle ferait insérer le fait dans les Annales. Sa prière fut exaucée. En quelques jours, toute trace de maladie disparut et la jeune fille, nommé Adèle Volant, est aujourd'hui en très-

(1) Quelques-unes de ces toiles étaient d'une extrême finesse : elles comptaient, à la chaîne, jusqu'à 62 fils au quart de pouce et dix pieds carrés ne pesaient pas trois onces !

bonne santé. La Dame reconnaissante, voulant acquitter sa promesse, vous prie de publier le fait....

P. LEMAY, Ptre Miss.

LOUISEVILLE.—Actions de grâces pour la guérison d'un mal de jambe très-douloureux : J. D.—Mme J. B. C. guérie d'un grand mal de gorge, après promesse d'un Pèlerinage au Sanctuaire du Cap.—Plusieurs autres personnes de Louiseville remercient N.-D. du T.-S. Rosaire pour des faveurs obtenues durant le cours de cette année, et elles sont toutes allées exprimer leur reconnaissance à leur céleste Bienfaitrice, au jour solennel de la Pentecôte, avec le Pèlerinage de toute la Paroisse !

STE-ANGÈLE.—Mme veuve J. T. souffrait depuis plus de *trente ans* d'une maladie cutanée (démangeaisons continuelles, éruptions purulentes, accompagnées de grandes souffrances...). Dans ces derniers temps (fin d'avril), elle fit le Chemin de la Croix durant *neuf jours*, comprenant dans sa Neuvaine 15 Chemins de Croix, en l'honneur des 15 Mystères du T.-S. Rosaire ; et aujourd'hui elle nous assure elle-même qu'elle est complètement guérie. LA RÉDACTION.

QUÉBEC.—Merci à N.-D. du Rosaire : mon enfant reçu le Baptême et il est plein de vie. Sur *neuf* enfants que Dieu m'avait donnés, *deux* seulement avaient pu jusqu'ici recevoir le saint Baptême. J'ai obtenu cette faveur à la suite de mon Pèlerinage au Cap, l'an dernier, avec les Tertiaires : UNE ABONNÉE.

—LOUISEVILLE : Ma petite fille d'un an, atteinte d'une faiblesse de reins, devenait infailliblement infirme, suivant l'avis du médecin. Je lui fis porter la

Relique du *Lieu de la Ste Crèche* ! L'infirmité a complètement disparu : Dame J. B. D.—ST-JOACHIM DE LA BROQUERIE : Une enfant de 11 mois guérie d'un violent mal de gorge, par l'intercession de N.-D. du Rosaire : X.—STE-SOPHIE : Guérison d'un mal de gorge qui durait depuis plusieurs années, par l'usage des *Roses Bénites* : C. C. — BÉCANCOUR : Guérison d'un violent mal d'épaule, après 2 Neuvaines de Chemin de Croix, en l'honneur des 15 mystères du T.-S. Rosaire : UNE ABONNÉE.—MASKINONGÉ : Guérison d'un Rhumatisme très-douloureux, par l'invocation de la Reine du T.-S. Rosaire : UNE ABONNÉE. — ST-STANISLAS : Une hydropique guérie par l'usage des *Roses Bénites* : V. G.—ST-LÉON : Une personne guérie d'un grand mal de reins, par l'usage des *Roses Bénites* : UNE ABONNÉE.—Mon mari a obtenu sa guérison du mal des yeux, aussi par l'usage des *Roses Bénites*.—ST-JOACHIM DE LA BROQUERIE : Je suis guérie au delà de mes espérances d'une maladie qui dura sept semaines et qui m'avait menée sur le bord de la tombe : c'est à N.-D. du Rosaire que je dois cette grande faveur ; comme également mon fils qu'Elle a protégé visiblement dans une furieuse tempête de neige, cet hiver, où il failli être suffoqué, par trois fois : C. B.—*Vingt-trois* autres guérisons et faveurs spéciales obtenues par l'intercession de N.-D. du T.-S. Rosaire.

UN GRAND MIRACLE PAR L'INTERCESSION DE NOTRE DAME DE LOURDES.—Je viens de rencontrer une Dame Canadienne qui revient de son deuxième Pèlerinage à Notre-Dame de Lourdes, et qui en

raconte des Merveilles. Cette circonstance a rappelé à mon souvenir un Miracle *étonnant*, opéré par l'intercession de Notre-Dame de Lourdes, en faveur d'un pauvre ouvrier, habitant un pays qui m'est spécialement cher, et c'est pourquoi, je l'espère, le Lecteur me permettra cette digression : je la fais pour glorifier une fois de plus la Vierge Immaculée, notre divine Mère. Voici ce récit, avec toutes ses circonstances : (1)

“ En-1867, Pierre de Rudder, ouvrier belge, eut la jambe cassée par la chute d'un arbre. L'os était brisé à sa partie moyenne. Malgré tous les appareils, la consolidation ne put se faire. Pendant un an, Pierre garda le lit. Trois médecins de Bruges, les docteurs Affenaer, Jacques et Verriert, lui donnèrent leurs soins sans résultat.

En 1875, huit ans après l'accident, la partie inférieure de la jambe ne tenait pas à la supérieure et était mobile en tous les sens. Les deux fragments de l'os cassé étaient distants de trois centimètres (plus d'un pouce !) et visibles au fond d'une grande plaie, en continuelle suppuration. C'est dans cet état que Pierre, en se traînant, arrive à la Grotte de Lourdes-Oostaker. Après quelques minutes de saisissement et de prières, il est à genoux, puis se relève seul, sans aide, et suit les exercices du Pèlerinage. Sa jambe est guérie, les parties disjointes se sont rapprochées et soudées, les plaies ont disparu ; un léger sillon indique seul la place de la fracture. Le docteur Affenaer examinant cette jambe ne peut

(1) Voir Lourdes : Histoire Médicale, par le Dr Boissarie.

contenir son émotion : “ Vous êtes guéri, dit-il ; votre jambe est intacte ; tous les remèdes étaient impuissants ; la Sainte Vierge a fait ce que les médecins n'avaient pu faire.”

Une fracture qui date de *huit* ans, qui n'a été suivie d'aucun travail de consolidation, qui a laissé les fragments osseux à une distance de trois centimètres, et la jambe mobile en son milieu ; une fracture dans ces conditions ne peut guérir en un instant par aucun procédé connu..... Cette observation doit être publiée dans tous ses détails.

(LA RÉDACTION.)

(à suivre)

Imprimatur

† L. F., Evêque des Trois-Rivières.

LEGER BROUSSEAU

· IMPRIMEUR ET RELIEUR

—EDITEUR—

DU COURRIER DU CANADA,

DU JOURNAL DES CAMPAGNES,

DES ANNALES DE STE-ANNE,

ET DES ANNALES DU T.-S. ROSAIRE.

11 & 13, RUE BUADE,

- QUEBEC -

SPÉCIALITÉS :—*Impressions de luxe, Musique Typographique, Blancs d'Avocats et de Notaires, Cartes de Visite, Factums, Registres pour Fabriques et Livres Blancs de toutes espèces, etc, etc.*

AVIS

(Pour simplifier la Correspondance).

PAIEMENT DES ABONNEMENTS.—Nous acceptons en paiement des Abonnements aux *Annales*, les *Timbres-Poste* du Canada, pour tout montant au-dessous d'une Piastre.

TARIF DES HONORAIRES DE MESSES.—Le Tarif des Honoraires de Messes au Cap, pour les deux églises (l'église de Ste-Marie Madeleine et le Sanctuaire du T. S. Rosaire) est :

- 1° De 50 cents pour les Messes Basses :
- 2° De \$2.75 pour les Grand'Messes.